

## **Programme de rétablissement du fuscopannaire à taches blanches en Ontario**

Ce document constitue le programme de rétablissement du fuscopannaire à taches blanches, une espèce en péril en Ontario. Le plan complet est disponible en anglais seulement.

### **La disponibilité**

Cette publication hautement spécialisée « Recovery strategies prepared under the *Endangered Species Act, 2007* », n'est disponible qu'en anglais en vertu du Règlement 671/92 qui en exempte l'application de la Loi sur les services en français. Pour obtenir de l'aide en français, veuillez communiquer avec [recovery.planning@ontario.ca](mailto:recovery.planning@ontario.ca).

Le programme de rétablissement complète est disponible en anglais.

### **Le résumé du programme de rétablissement**

Le fuscopannaire à taches blanches (*Fuscopannaria leucosticta*) est un lichen formant de nombreux lobes qui se chevauchent, présentant une couleur entre gris et marron et des bordures blanches. Les lobes qui se chevauchent ressemblent à des bardeaux au corps végétatif et se présentent comme un tapis fibreux noir-bleu d'hyphes qui se trouvent sous le thalle du lichen, lequel est étroitement attaché au substrat. L'espèce vit généralement sur l'écorce des arbres, bien qu'elle soit également observée sur des rochers. L'observation de l'espèce dans la région des Grands Lacs du Canada et des États-Unis est rare, et le fuscopannaire à taches blanches est considéré comme rare ou disparu dans plusieurs États voisins de l'Ontario. Au Canada, la présence de l'espèce a été signalée en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, au sein de quatre sous-populations distinctes (dont deux sont situées en Ontario). Deux sous-populations sont présentes en Ontario, l'une dans le district de Thunder Bay et l'autre dans le district de Rainy River. Elles sont réparties sur un site historique et sept sites récents. Le fuscopannaire à taches blanches est inscrit comme espèce en voie de disparition sur la Liste des espèces en péril en Ontario ([Règlement de l'Ontario 230/08](#)).

Cette espèce occupe un habitat très caractéristique en Ontario. La majorité des colonies documentées se situent dans des marécages anciens et des forêts humides dominées par le thuya occidental mature (*Thuja occidentalis*). En Ontario, on observe sa croissance exclusivement sur l'écorce que les rapports précisent être de thuya occidental mature. Les occurrences de l'espèce sont principalement concentrées dans des zones protégées des perturbations naturelles (p. ex., des incendies). Bien qu'à ce jour, aucune donnée détaillée relative aux sols à proximité des occurrences n'ait été recueillie, les sols superficiels semblent constitués de fins minéraux recouverts de matières organiques.

Le facteur limitant le plus le potentiel de rétablissement du fuscopannaire à taches blanches est la disponibilité de l'habitat. La croissance du fuscopannaire à tache blanche dépend de caractéristiques très spécifiques en matière de l'habitat et de

substrat. On sait de l'espèce qu'elle pousse sur un type de substrat (c.-à-d. l'écorce des thuyas matures et inclinés), au sein d'un grand type d'écosystème (c.-à-d. des zones marécageuses non perturbées de thuyas matures) et dans une gamme étroite de conditions biophysiques (p. ex., humidité, luminosité, température, qualité de l'air).

Les dommages directs causés au fuscopannaire à taches blanches résultent de divers processus de source anthropique impliquant l'enlèvement d'arbres hôtes, la perte d'habitat ou des modifications microclimatiques dans le milieu naturel environnant perturbant les besoins très spécifiques l'espèce. Les principales menaces à la survie et au rétablissement du fuscopannaire à taches blanches (énumérées par ordre de gravité) sont (1) la perte d'habitat, (2) la dégradation de l'habitat, (3) les modifications du régime hydrologique, (4) les changements climatiques et (5) la pollution atmosphérique.

L'objectif de rétablissement recommandé pour le fuscopannaire à taches blanches est de maintenir les thalles localisés et, dans la mesure du possible, d'augmenter le nombre de thalles dans les sites connus et de toute occurrence nouvellement découverte, afin de réduire la probabilité de disparition de l'espèce. Les recommandations de protection et les objectifs de rétablissement sont les suivants :

1. Maintenir ou accroître la viabilité à long terme de toutes les occurrences connues.
2. Mener des relevés ciblés des zones d'habitat convenable pour déterminer la taille et la répartition réelles de la population en Ontario.
3. Promouvoir la sensibilisation au fuscopannaire à taches blanches en collaborant avec divers intervenants (p. ex., les autorités approbatrices, les propriétaires fonciers, le secteur industriel, les groupes voués à la conservation et les municipalités) et les organisations et collectivités autochtones.
4. Combler les principales lacunes en matière de connaissances.

Comme de nombreux cyanolichens sensibles, le fuscopannaire à taches blanches dépend fortement des conditions particulières des microsites. Le maintien des niveaux d'humidité existants, de la luminosité, de la température de l'air ambiant, du pH du substrat et de la présence de couverts d'arbres adjacents; tous ces critères sont reconnus comme essentiels pour protéger à la fois l'arbre hôte et les thalles en soi. À la lumière des facteurs susmentionnés, il est recommandé de considérer lors de l'élaboration d'un règlement sur l'habitat le ou les écosites et un rayon d'au moins 200 m autour d'un ou de plusieurs écosites (et non pas de l'occurrence comme telle) où le fuscopannaire à taches blanches est présent.